

COMMUNE DE CUTTOLI-CORTICCHIATO

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT
- Notaires associés –
Pôle d'activités de Porticcio
Local n°12
20166 GROSSETO-PRUGNA**

Suivant acte reçu par Maître Joseph MELGRANI, Notaire à GROSSETO-PRUGNA, le 2 février 2022, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Madame Marie Catherine BIANCUCCI, épouse LEONETTI, demeurant à SERRA-DI-FERRO.
Née à CUTTOLI-CORTICCHIATO le 13 avril 1944 ;

Monsieur Jules Antoine BIANCUCCI, demeurant à CUTTOLI-CORTICCHIATO.
Né à CUTTOLI-CORTICCHIATO le 13 février 1946 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), ont possédé tant directement que du chef leur auteur conformément aux articles 2261 et 2272 du Code Civil, le bien ci-après désigné :

A CUTTOLI-CORTICCHIATO (Corse-du-Sud) :

Dans une maison en copropriété élevée sur rez-de-chaussée d'un étage et d'un grenier.
Cadastré section B numéro 566 lieudit FONTANELLA pour 45 ca.
Le lot numéro 1, soit le rez-de-chaussée composé d'une grande pièce ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : pmcv.porticcio@notaires.fr

Pour avis Maître Joseph MELGRANI